Conseil municipal du:

25 Octobre 2019

L'an deux mil dix neuf le 25 du mois d'octobre à 18h00, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, les membres du conseil municipal, sous la présidence de : Monsieur Jean-Claude VITEL, Maire.

Étaient présents : PAUL Mickaël;OLLIVIER Patrick;FAVEAU Roseline ; BOCHER Georges ; LE ROY Pierre ; SAMSON-RAOUL Caroline;DELAUNAY Yvon ; LE SENECHAL Caroline (jusqu'à 19 heures) ; LE GUEN Anita ; CLECH Chantal ; LE MEUR Yves ; ROLLAND Marie-Aimée représentée par SAMSON-RAOUL Caroline;QUEMENER Marie-Paule représentée par LE ROY Pierre ; THOMAS David (à partir de 19 heures).

Etaient absents:

Monsieur LE MEUR Yves a été nommé secrétaire

SUPPRESSION DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES :

La fermeture de la Trésorerie de Paimpol risque d'affecter la qualité du service public de proximité pour les usagers qui devront faire des kilomètres pour rejoindre la trésorerie la plus proche.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible car les centres de finances publiques de proximité, établissements de recouvrement mais aussi de conseil et de suivi auprès des collectivités et des contribuables, jouent un rôle essentiel à la vie des territoires ruraux. Dépourvus de services financiers importants, les maires des petites communes bénéficient ainsi d'un accompagnement individualisé dans la gestion des finances communales.

La trésorerie est également l'interlocuteur physique privilégié pour des usagers ruraux, souvent âgés, ne disposant pas de connexion internet. Ils sont ainsi accompagnés, sécurisés, en confiance face à des fonctionnaires qu'ils connaissent.

La fermeture de la trésorerie de Paimpol ne fera qu'accentuer encore plus le sentiment d'abandon et de désinvestissement de l'État au moment où la mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu nécessite une forte présence pour l'information et le conseil des contribuables.

Le Conseil municipal à l'unanimité, demande le maintien des services de la DGFIP à Paimpol.

Pour copie conforme Le Maire